



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO
وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	15 Septembre 2021 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DP/QCBS/MCA-M/LG-09/Compact -PP-16
LIEU	Par webinaire via le lien : https://us02web.zoom.us/j/86381265422
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Conception du Système d'Information Intégré du Cadastre Economique Multi-Usages (SI-CAD-ECO)

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **15 Septembre 2021 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu de la demande de propositions n° **DP/QCBS/MCA-M/LG-09/Compact -PP-16** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cette demande de propositions (DP).

M. Zakaria Sebbar, Responsable de la « Passation de Marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Tarik Elasri Directeur du Projet « Gouvernance du Foncier » qui a présenté brièvement le cadre général de la prestation objet de la réunion et à son tour, a passé la parole à M. Mohamed EL Mehdi Laaz, Responsable du Projet « Gouvernance du Foncier » à l'Agence MCA-Morocco. Ce dernier a passé en revue les détails y afférents ainsi que les objectifs, consistance, durée, livrables et équipes à mobiliser par le prestataire.

Mme. Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Elle a également insisté sur les éléments suivants :

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée ;
- Les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront prises en compte dans le prix total du contrat ;

M. Zakaria Sebbar a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs propositions.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.

- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procèdera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : L'un des livrables de cette mission, objet de cette réunion, est de développer les Termes de références de « la mise en place du SI-CAD-ECO ». Est-ce que la participation à cette prestation nous interdit la participation ultérieure à celle de « la mise en place du SI-CAD-ECO » ?

R1 : L'Agence MCA-Morocco n'est pas habilitée à répondre directement à cette question pour la simple raison que le lancement de la prestation relative à la mise en place effective du SI-CAD-ECO interviendrait après la fin du Compact sous l'éventuel pilotage et la responsabilité du Gouvernement. Au cas où le MCA-Morocco devrait mettre en place le SI-CAD-ECO, des dispositions pourraient être prises pour éviter tout avantage compétitif afin de permettre aux candidats potentiels à la soumission d'y participer.

Q2 : Quel est le détail de calcul des 20 points attribués au critère 1.2 « Expérience du prestataire » ? le détail des points de calcul n'est pas précisé au niveau de la grille d'évaluation ?

R2 :

Comme le précise la grille d'évaluation au niveau de la demande de propositions, le Consultant doit donner les preuves qui justifient les expériences réussies dans l'exécution d'au moins un projet de

nature et de complexité similaires dans les dix dernières années. Concrètement, il doit démontrer la pertinence de son expérience dans :

- l'exécution des projets et des prestations de nature semblable, y compris la taille, la valeur et le volume des contrats pertinents exécutés ou en cours d'exécution ;
- la formulation, selon un processus participatif et consensuel, de recommandations pertinentes, réalistes et réalisables, axées sur des considérations institutionnelle, juridique, technique et financière, pour la mise en place de systèmes d'informations foncières intégrés, pérennes et viables.

L'expérience dans des projets financés par MCC ou d'autres bailleurs de fonds est fortement souhaitée.

Pour la répartition de la note sur les références présentées par les soumissionnaires, le panel d'évaluation en collaboration avec le Procurement Agent fixera la notation des sous-critères.

Q3 : Qui sont les acteurs et les intervenants qui vont exploiter ce Système d'information intégré ?

R3 : il faudrait distinguer entre l'objectif ultime qui est « la mise en place d'un cadastre économique multi-usages » et le système d'information intégré qui en est le support.

La présente prestation lancée par l'Agence MCA-Morocco et porté par l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), concerne la conception du système d'information intégré (SI-CAD-ECO) qui supportera la cadastre économique multi-usages et hébergera les données foncières et cadastrales de l'ensemble des parcelles du territoires national ainsi que l'ensemble des informations y associées (urbanistiques, socio-économiques, infrastructures et équipement publics, environnementales, etc.).

De par l'ampleur du projet, de ses objectifs stratégiques et de la pluralité et la diversité des données concernées, tous les acteurs sont concernés qu'ils soient des institutionnels, gestionnaires ou utilisateurs du foncier, des opérateurs économiques ou de simples citoyens.

Q4 : Est-ce que l'expérience dans le secteur du Cadastre est une obligation pour participer à cet appel d'offres, sachant qu'on a de l'expérience dans le développement du Système d'Information mais dans des secteurs différents ?

R4 : Le consultant aura à présenter dans sa proposition toutes les références et expériences pertinentes en liaison avec cette mission. Il lui reviendra, donc, de démontrer la pertinence et la similarité des missions qu'il a réalisées au regard des exigences des termes de références de la présente prestation qui porte sur la conception d'un système d'information intégré du cadastre économique multi-usages.

Q5 : Est-ce que la maîtrise de la langue arabe et française à l'écrit et à l'oral est un critère obligatoire pour l'évaluation des experts clés ? est-ce qu'on peut proposer des experts d'appui qui maîtrisent ces deux langues pour accompagner les experts requis pour combler ces insuffisances le cas échéant ?

R5 : La maîtrise de la langue arabe et française à l'écrit et à l'oral n'est pas un critère éliminatoire. Mais vu que la prestation est basée sur une approche participative des différents acteurs qui peuvent ne pas maîtriser le français, la proposition d'un expert d'appui qui maîtrise l'arabe pour l'accompagnement d'un expert qui ne le maîtrise pas, est une option qui sera considérée et discutée lors des négociations avec le Consultant retenu au terme du processus d'évaluation des propositions.

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence
REUNION DE PRE-SOUSSION

DP N° : DP/QCBS/MCA-M/LG-09/Compact -PP-16

Intitulé : Conception du Système d'Information Intégré du Cadastre Economique Multi-Usages (SI-CAD-ECO) **Entité** : Agence MCA-Morocco

Lieu : Webinaire

Date : 15 Septembre 2021 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Tarik El Asri	Directeur du Projet Gouvernance du Foncier	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Mohamed EL Mehdi Laaz	Responsable du Projet Gouvernance du Foncier	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Zakaria Sebbar	Responsable Passation de Marchés	Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Carole Ravoajarison	Senior Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Nazha Talmi	Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco	-	Par webinaire
Amadou Seck	Procurement Agent Manager	PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Jean-Philippe LESTANG	IGNFI		jplestang@ignfi.fr;	Par webinaire
Gaëtan Chaudagne			gchaudagne@ignfi.fr;	Par webinaire
Ali ACHEKRA	TATBIKAT		achekra-ali@tatbikat.ma ;	Par webinaire
Mohamed Guenoun	Omnidata Groupe MedTech,		mguenoun@omnidata.ma;	Par webinaire
Mehdi LAKRIKBA	SAFTOP IGT		Elmehdi@saftop.ma;	Par webinaire

NOM	TITRE	ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Asma BOURK	ETAFAFAT		asmab@etafat.ma ;	Par webinaire
OMAR BENCHERKI	NAVCITIES		obencherki@navcities.com ;	Par webinaire
Boumazoued Adil			boumazoued@navcities.com ;	Par webinaire
FAOUZI-ZIZI Mohammed-Yassine	INETUM Maroc		zizi@inetum.world ; mohammed-yassine.faouzi-zizi@inetum.com;	Par webinaire
Richard Estephan	Esri Global		restephan@esri.com ;	Par webinaire
Rashid BELQASMI	Novec		rashidbel@novec.ma ;	Par webinaire
Hassan AMIDOU	SIS-Consultants		hassan.amidou@sis.ma ; ybelari@sis.ma ;	Par webinaire
Yahya Belasri				
Abdelilah BASSOU	GEOMATIC		Bassou@geomatic.ma ; nmoussaria@geomatic.ma ;	Par webinaire
NABIL MOUSSARIA				
Othmane Ouardi	Mckinsey		othmane_ouardi@mcksiney.com ; claude_alexandra_fezeu@mckinsey.com ;	Par webinaire
Claude Alexandra Fezeu				
Hassan HARTI	IT Consulting		harti@itconsulting.ma ;	Par webinaire
Taouhid Mohamed	Cabinet TAOUHID		taouhid@taouhid.com ;	Par webinaire
Khalid EL OUARDI	MAPPING TECHNOLOGIES		elouardikhalid@gmail.com ;	Par webinaire
H. Ichibane	Marita Group		h.ichibane@stemarita.com ;	Par webinaire